



Genève, le 10 février 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

La population genevoise refuse l'IN 165 "Pour une caisse d'assurance maladie et accidents genevoise publique à but social"

Le Conseil d'Etat prend acte avec satisfaction du refus par la population genevoise de l'IN 165 "Pour une caisse d'assurance maladie et accidents genevoise publique à but social".

Malgré l'insatisfaction largement partagée de la population genevoise face à la situation actuelle en matière de primes d'assurance-maladie, la majorité des votants a compris que l'initiative ne proposait pas le bon instrument pour atteindre le but fixé. Au contraire, cette initiative aurait en effet généré des coûts supplémentaires pour la collectivité sans pouvoir offrir des primes plus basses aux assurés.

Le Conseil d'Etat se félicite de ce résultat et reste convaincu qu'une solution devrait être trouvée au niveau national.

Pour toute information complémentaire: M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, DSES, T. 079 935 86 75.